



Problème de construction/chaudière

Par **KPATRICIA**, le **25/02/2016** à **11:30**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement neuf. Le locataire n'a plus d'eau ni de chauffage, il a fait venir un chauffagiste et celui-ci dit qu'il y a un problème de construction car la chaudière est inaccessible. D'un côté il y a un mur porteur et de l'autre du carrelage. C'est trop étroit pour accéder aux électrodes. Le constructeur/promoteur ne propose aucune solution à cette grande panne. Comment dois-je procéder en tant que propriétaire si le constructeur ne réagit pas?

Merci de votre réponse